



## RÈGLEMENT DU CONCOURS INTERNATIONAL DE ROSES NOUVELLES DE NYON

La Société romande des amis des roses et de l'horticulture, le Service des espaces verts et forêts de la ville de Nyon et Les Amis de la Rose de Nyon organisent conjointement chaque année le Concours International de Roses Nouvelles de Nyon.

Ce concours ouvert aux obtenteurs de roses a pour but, dans un strict respect de l'environnement et du règlement de la Fédération mondiale des sociétés de roses (WFRS), de promouvoir de nouvelles roses destinées à l'embellissement des jardins publics et privés. Le développement et la vigueur des plantes, l'abondance de floraison, la résistance naturelle aux ravageurs et maladies ainsi que l'aspect décoratif et le parfum des fleurs seront les principaux critères qui seront pris en considération. Ce concours a également pour mission, par des démonstrations pratiques, par des conférences, par des visites de permettre au grand public, adultes et enfants, de se rapprocher encore plus des beautés de la nature.

### Conditions :

- Les 5 classes suivantes sont admises à concourir : Hybride de Thé, Fleurs multiples, Miniature, Rosier de parc (couvre-sol et paysage), Grimpant.
- Les variétés présentées ne seront pas commercialisées avant l'envoi pour le concours.
- Chaque obtenteur ou son représentant peut envoyer au maximum 2 variétés nouvelles par catégorie et chaque variété doit être accompagnée de sa fiche technique.
- Le nombre de plants par variétés devra être de 5 pour les classes Hybride de Thé, Fleurs multiples et Miniatures ; de 3 pour les rosiers de parc (couvre-sol et paysage) et les rosiers grimpants.
- Les plants doivent parvenir, franco de port, avant le 10 février de chaque année à l'adresse figurant sur le bulletin d'inscription.
- L'expédition doit être effectuée conformément aux directives phytosanitaires internationales
- Chaque plant devra être étiqueté conformément au bulletin d'inscription édité par la WFRS.



## Déroulement du concours :

- Les variétés présentées au concours international de roses nouvelles de Nyon seront cultivées selon les standards professionnels en matière de fertilisation et d'arrosage. Le pH du sol est de ~7. **Il ne sera effectué aucun traitement pour combattre d'éventuelles attaques de ravageurs ou de maladies.**
- Un jury permanent formé de spécialistes locaux effectue chaque année, au moyen de la feuille d'évaluation de la WFRS, au minimum 4 évaluations des variétés présentées au concours. Les variétés Hybride de Thé, Fleurs multiples et Miniatures sont jugées sur 2 ans. Les Rosiers de parc (couvre-sol et paysage) et les Grimpants sont jugés sur 3 ans.
- Un jury international formé de spécialistes, de personnalités et des membres du jury permanent procède le jour du concours, au moyen de la feuille d'évaluation de la WFRS, à l'évaluation des variétés présentées au concours.
- Les prix sont décernés en fonction de la table de la WFRS
- Les décisions prises par les 2 jurys ne sont pas sujettes à recours
- Toute correspondance liée à l'organisation administrative et technique du concours est à adresser à :

**Gérald Meylan**, chemin de la Dronde 28, CH-1288 AIRE-LA-VILLE, Suisse

Tél. : + 41 22 757 30 44 ; [gerald.meylan@sunrise.ch](mailto:gerald.meylan@sunrise.ch)

\*\*\*\*\*